

NOTE DE SYNTHÈSE DE L'INTERFACE SCIENCE-POLITIQUE

Façonner un environnement favorable à la neutralité en matière de dégradation des terres

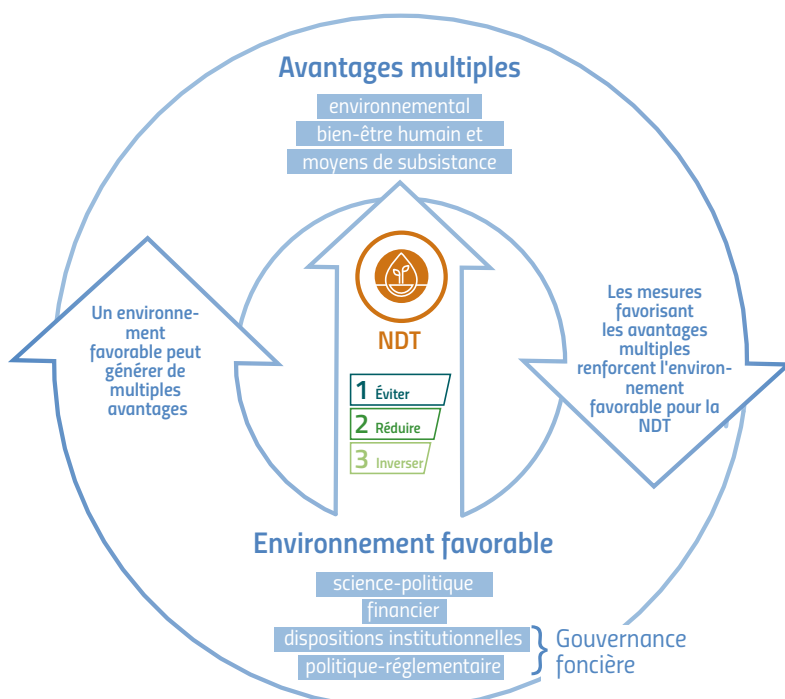


FIGURE 1
Cadre conceptuel des liens entre la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT), l'environnement favorable et la concrétisation d'avantages multiples.

Le défi la neutralité en matière de dégradation des terres exige un environnement favorable

Éviter, réduire et inverser la dégradation des terres est autant un défi politique que technique. Les décideurs peuvent se demander comment soutenir au mieux l'adoption d'une gestion durable des terres; comment organiser les institutions compétentes pour être efficaces à leur échelle; comment élaborer des plans d'utilisation des terres ou identifier et éliminer les contraintes à la mise en œuvre de la NDT.

Ces questions sont abordées dans le concept d'un environnement favorable, défini par un cadre institutionnel, politique, réglementaire et financier favorable à la réalisation de progrès en matière de NDT.

Les quatre dimensions suivantes d'un environnement favorable à la NDT devraient être prises en compte:

1. Interface science-politique: étant donné la nature complexe et multidimensionnelle de la question de la dégradation des terres, un dialogue permanent entre décideurs, scientifiques et professionnels est d'une importance capitale;
2. Financier: sécuriser et rationaliser les ressources financières ;
3. Institutionnel: relever les défis liés à l'intégration de la NDT, y compris organiser les institutions responsables souvent fragmentées en vue d'une efficacité accrue, et supprimer les contraintes liées à un régime foncier et un accès incertain ;
4. Politiques et réglementation: élaborer des réglementations foncières efficaces et largement soutenues.

Contribution au débat : bonnes pratiques pour un environnement favorable à la NDT

Cette note d'orientation scientifique et politique fournit, en un mot, des orientations aux décideurs politiques, afin d'aider les pays à créer un environnement favorable à la planification et à la mise en œuvre de la NDT.

Les mesures liées à la NDT qui sont conçues en fonction de la hiérarchie d'intervention (éviter > réduire > inverser) peuvent renforcer de multiples avantages environnementaux, sociaux et économiques (figure 1). Ces multiples avantages renforcent l'environnement favorable et, en même temps, l'environnement favorable peut favoriser de multiples avantages. Les quatre dimensions d'un environnement favorable décrites ci-dessus sont essentielles : la gouvernance foncière faisant l'objet d'une attention particulière.

Une gouvernance foncière efficace¹ est un élément transversal essentiel pour la création d'un environnement favorable (figure 2). Pour éviter, réduire et inverser la dégradation des terres, les pratiques de gestion des terres des différents acteurs exerçant un régime foncier sur la terre doivent être orientées vers la durabilité. Cela exige une gouvernance foncière inclusive et responsable afin d'assurer l'élaboration de lois et de règlements efficaces, de maximiser le potentiel des améliorations de la sécurité foncière pour favoriser la durabilité et, parallèlement, d'améliorer les avantages concomitants de l'amélioration des moyens de subsistance et du bien-être.

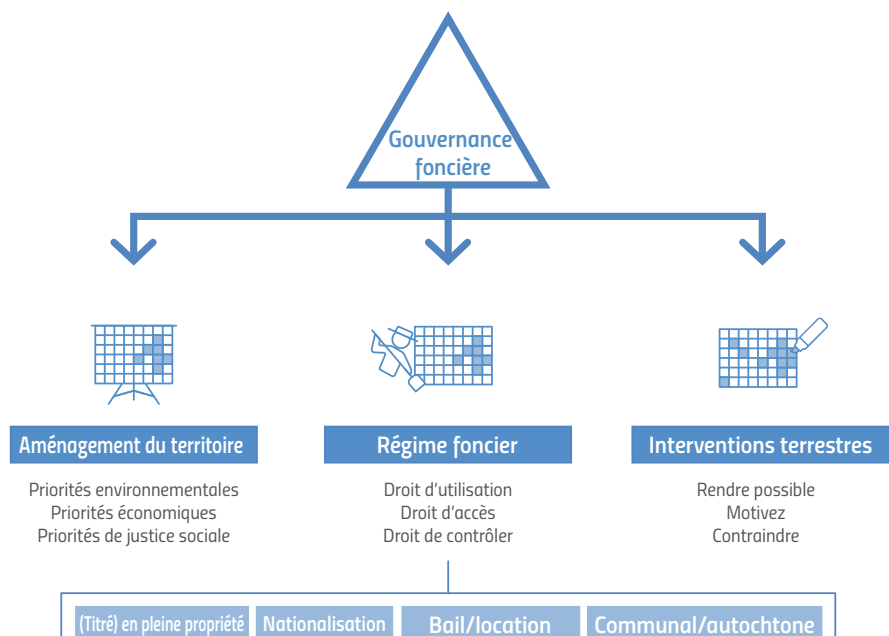
Encadré 1

les acteurs de la NDT attendent beaucoup des synergies avec d'autres cibles en rapport avec les terres, mais celles-ci dépendent fortement du contexte. Les approches scientifiques peuvent aider à éclairer les processus de planification territoriale, à cibler les interventions et à éviter les conflits potentiels.

FIGURE 2

Atteindre la NDT constitue un défi majeur en matière de gouvernance foncière, car les questions de planification territoriale, de régime foncier et d'interventions terrestres se recoupent.

La planification territoriale intégrée est un moyen d'équilibrer les priorités environnementales, économiques et sociales, et la NDT a une incidence sur toutes ces priorités et contribue à leur réalisation. La façon dont le régime foncier est organisé et la mesure dans laquelle il est garanti ont des répercussions fondamentales sur la NDT. Les interventions basées sur la terre doivent être spécifiques au contexte pour favoriser, encourager ou limiter les actions des gestionnaires des terres.



¹ La gouvernance foncière est le processus par lequel sont prises les décisions concernant l'accès aux terres et leur utilisation, la manière dont ces décisions sont mises en œuvre et la manière dont sont conciliés les intérêts conflictuels sur les terres.

Une planification territoriale intégrée est également nécessaire pour intensifier les actions en faveur d’une gestion durable des terres et pour permettre la mise en place d’une stratégie nationale coordonnée en matière de NDT.

Encadré 2
nouveaux acteurs, nouveaux
partenaires : nouvelles menaces
ou opportunités ?

Les modalités de gouvernance foncière ont changé au cours des dernières décennies. L’intégration accrue des utilisateurs des terres aux chaînes de valeur mondiales a amplifié le rôle des acteurs privés dans la gouvernance foncière. Il s’agit notamment de ceux qui participent à des acquisitions foncières à grande échelle, à l’élargissement d’échelle et à la commercialisation de l’agriculture, à la propriété foncière à distance et à l’agriculture contractuelle, mais aussi des coopératives agricoles.

Les entreprises tirent parti de leur rôle de plus en plus important dans la gouvernance foncière pour s’orienter vers la durabilité, en recourant à la formation agricole, aux codes de conduite, à l’éco-certification, aux tables rondes et à d’autres instruments. Des données scientifiques préliminaires suggèrent que, grâce à des partenariats avec des acteurs des chaînes de valeur mondiales, des progrès peuvent être négociés à grande échelle. En dépit de ces nouvelles possibilités, les nouvelles dispositions en matière de gouvernance foncière peuvent également menacer la réalisation des objectifs de NDT, car elles développent un mode agricole très intensif et souvent non durable.

Des mesures supplémentaires sont nécessaires pour rendre responsables les entreprises qui dégradent l’environnement et la société. L’engagement de ces acteurs et des consommateurs est essentiel pour transformer les chaînes d’approvisionnement agricoles mondiales qui dégradent en chaînes d’approvisionnement basées sur des terres durables grâce à des normes de durabilité réglementées et une planification territoriale intégrée pour atteindre la NDT.

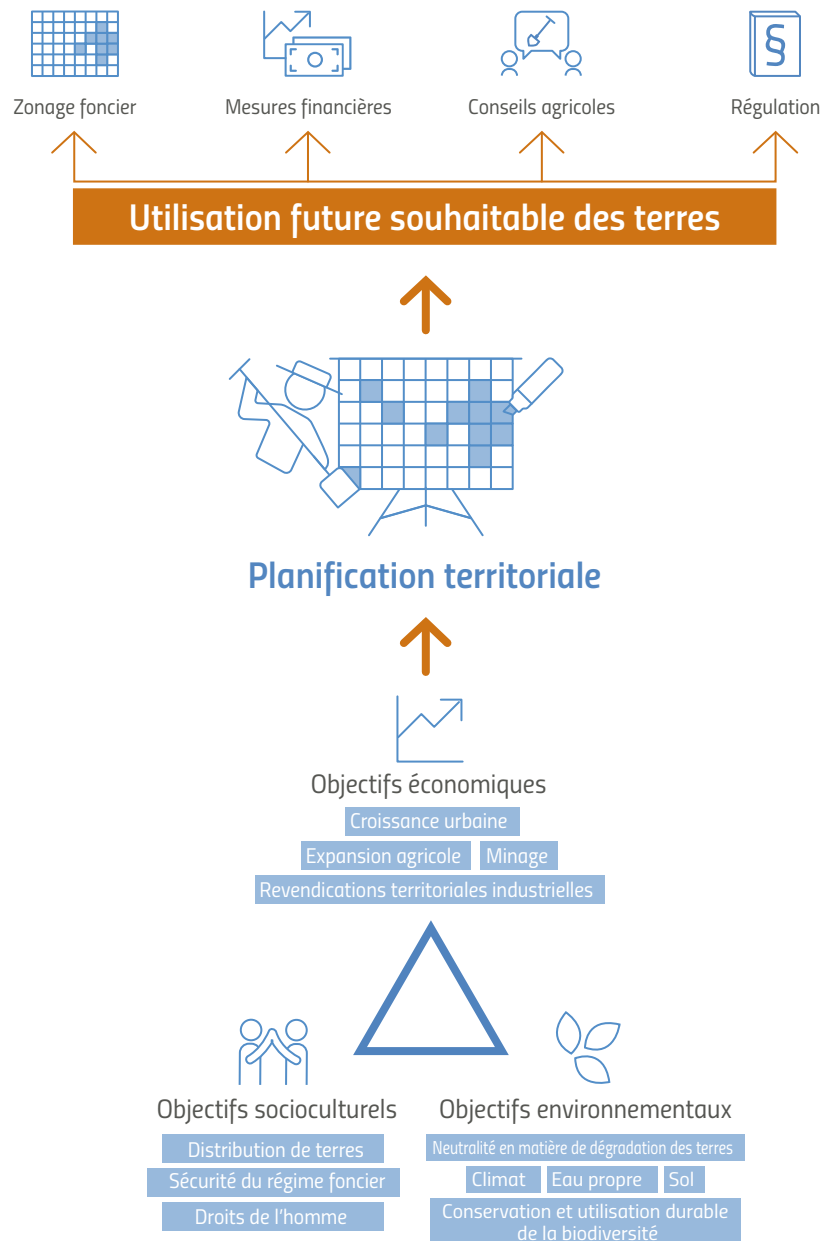


FIGURE 3
 Planification territoriale intégrée en tant qu’approche équilibrée entre trois groupes de priorités

Messages clés

La mise en place d'un environnement favorable à la NDT exige que l'on prenne en compte quatre dimensions :

La dimension science-politique d'un environnement favorable

- Les pays utilisent les trois indicateurs mondiaux basés sur les terres pour la NDT¹ ; cependant, des lacunes subsistent dans les capacités nationales pour établir des niveaux de référence et suivre les progrès, en particulier pour la dynamique de la productivité des terres et le carbone organique des sols (COS).

Dans la plupart des cas, les systèmes de données nationaux sont adéquats pour mettre à disposition les données disponibles dans le cadre des décisions de planification territoriale.

Dimension financière d'un environnement favorable

- Il y a un décalage entre la forte conviction (parmi les intervenants) qu'il devrait y avoir un budget national pour la NDT et la quasi-absence de tels budgets.
- Seuls quelques pays qui se sont engagés en faveur de la NDT ont évalué leurs besoins financiers ou obtenu un financement à cette fin.
- Les avantages concomitants avec d'autres buts et objectifs de développement durable devraient être explorés afin d'optimiser efficacement les budgets (sous-)nationaux et les possibilités de financements régionaux ainsi que les subventions et les prêts au développement.

Institutionnel : sécurité foncière, gouvernance foncière responsable et gestion durable des terres

- Une vision nationale à long terme et un engagement à l'égard de la NDT sont essentiels à sa réalisation. L'intégration des objectifs de la NDT, l'amélioration de la coordination verticale entre les organismes gouvernementaux et l'alignement sur les priorités de développement concurrentes doivent être explicitement pris en compte.
- Les initiatives de NDT efficaces devraient expliquer la manière dont la gouvernance foncière est organisée dans un contexte spécifique. Cela implique une prise de conscience : a) des divers intérêts des acteurs envers la terre, b) de la multiplicité et souvent de la fragmentation des institutions concernées, c) du cadre législatif, d) du niveau de décentralisation, e) de l'importance de la gouvernance foncière traditionnelle, et f) des différents modes de gestion du territoire (y compris, diverses formes de sédentarisme agricole, pastoralisme et gestion des ressources naturelles par des habitants des campagnes qui sont tributaires de forêts).
- La sécurité foncière constitue l'épine dorsale d'une gouvernance foncière inclusive et responsable et revêt une importance fondamentale pour la réalisation de la NDT, car a) elle permet aux gestionnaires fonciers d'être des agents efficaces

de la durabilité ; b) l'absence de sécurité foncière peut entraîner une dégradation des pratiques de gestion des terres ; c) de nombreuses interventions basées sur les terres pour éviter, réduire ou annuler la dégradation, comme les paiements des services écosystémiques, ne fonctionnent pas dans des conditions foncières peu précaires.

- Les progrès réalisés au niveau national pour régler les questions foncières ou la capacité de le faire restent faibles. Il est important de noter que la sécurité foncière est différente de la simple délivrance de titres fonciers, souvent sans tenir compte du contexte : pour remédier à l'insécurité foncière, il faut identifier les sources d'insécurité et y remédier.

Dimensions politiques et réglementaires d'un environnement favorable

La planification territoriale intégrée (ILUP) est une composante essentielle de la gouvernance foncière (figure 2) et indispensable à la réalisation de la NDT. Comme la NDT va au-delà de la mise en œuvre de pratiques de gestion durable des terres, la planification territoriale intégrée est nécessaire pour mettre en œuvre la hiérarchie de réponse. La capacité des administrations foncières à faciliter la planification territoriale intégrée doit être renforcée ou développée dans de nombreux pays.

- L'efficacité de la mise en œuvre de la NDT dans les processus de planification territoriale peut être améliorée en gérant les compromis et les synergies selon d'autres cibles en rapport avec les terres. L'ILUP peut réconcilier la NDT et d'autres cibles dans un processus politique qui façonne une utilisation future souhaitable des terres (figure 3).
- Parmi la gamme d'instruments de planification territoriale intégrée disponibles, les gouvernements optent principalement pour des services de conseil agricole et des incitations financières, intégrés aux politiques agricoles générales ou ciblés sous la forme de paiements pour services écosystémiques.
- Les services de conseil et de vulgarisation agricole peuvent fournir aux utilisateurs des terres l'information nécessaire à la mise en œuvre de la NDT. Cela peut être efficace dans la mesure où le manque d'informations est le seul facteur limitant l'adoption de la GFD. Un engagement prolongé et participatif peut être nécessaire pour obtenir des résultats, tandis que dans d'autres contextes, des conseils personnalisés à la demande peuvent être plus appropriés.
- Le zonage des terres ou des réglementations spécifiques en matière de gestion des terres sont utilisés dans une moindre mesure, mais sont importants pour atteindre l'objectif de neutralité. Un recours accru à de tels instruments pourrait s'avérer nécessaire pour atteindre les objectifs de NDT et traiter explicitement des compromis à faire entre plusieurs objectifs.

En plus des interventions en matière de GDT et de NDT ciblant les petits exploitants agricoles, il existe un besoin non satisfait de mesures foncières pour mieux prendre en compte les nouveaux acteurs privés dans la gouvernance foncière (encadré 2).

² Afin d'estimer la proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale des terres (indicateur ODD 15.3.1), la Conférence des Parties à la CNUCLD a adopté les trois sous-indicateurs suivants : tendances de la couverture terrestre, productivité des terres et carbone organique du sol.

Que peuvent faire les décideurs à l'heure actuelle pour soutenir un environnement favorable à la NDT ?

(1) Veiller à ce que les objectifs de la NDT soient intégrés dans les stratégies nationales et les programmes d'action nationaux de la CNULCD afin de mieux faire connaître la NDT dans les agendas des politiques nationales.

Ces mesures comprennent :

1. l'institutionnalisation de mécanismes de coordination horizontaux et multi-acteurs en faveur de l'intégration et de la mise en œuvre de la NDT au-delà des PDC de NDT ;
2. le renforcement et/ou le développement de mécanismes d'intégration verticale qui soutiennent la mise en œuvre et l'application de la réglementation en matière de NDT afin de mieux coordonner les actions descendantes et ascendantes liées à la NDT.

(2) Évaluer les besoins de financement et de renforcement des capacités en collaboration avec les partenaires techniques et financiers.

Ces mesures comprennent :

1. la comptabilisation des coûts des mesures dans les budgets à tous les niveaux. Dans la mesure du possible, tirer parti des investissements existants ou prévus également pour poursuivre la NDT. La comptabilité devrait inclure les besoins de financement à court, moyen et long terme, couvrant les coûts opérationnels, de suivi et d'exécution ;
2. l'investissement dans le renforcement des capacités pour la surveillance de l'utilisation des ressources en eau en fonction de la disponibilité des données nationales et de l'expertise locale.

(3) Tenir compte du régime foncier et des conditions de planification territoriale afin de créer un environnement politique et réglementaire favorable.

Ces mesures comprennent :

1. l'intégration de la sécurité foncière dans les stratégies nationales pour atteindre l'objectif de la NDT. Lorsque le régime foncier n'est pas sûr, évaluer les sources d'insécurité et, dans un premier temps, s'y attaquer de manière appropriée ;
2. la garantie que les interventions en matière de NDT sont adaptées au contexte en tenant compte des divers intérêts fonciers, des institutions multiples et souvent fragmentées concernées, du cadre législatif, des institutions traditionnelles de gouvernance foncière et des divers types de gestion foncière ;
3. le renforcement des capacités nationales et la participation multipartite pour une mise en œuvre efficace de la planification territoriale intégrée et l'application de la hiérarchie des réponses liées à la NDT aux mesures visant à éviter, réduire et/ou inverser la dégradation des terres.

(4) Responsabiliser les acteurs privés de la gouvernance foncière.

Ces mesures comprennent :

1. la responsabilisation des acteurs impliqués dans la gouvernance foncière privée, tels que les acquisitions foncières à grande échelle, les agriculteurs sous contrat et les agro-industries, qui jouent un rôle de plus en plus important dans la gouvernance foncière, et pour atteindre la NDT ;
2. l'adaptation de la mise en œuvre de la NDT pour tenir compte de la mondialisation des chaînes de valeur des secteurs agricole et forestier. La gouvernance foncière hybride, où les acteurs privés et publics se complètent, pourrait être à l'origine de progrès à grande échelle.

(5) Travailler sur les aspects scientifiques et politiques visant à mieux faire connaître et comprendre la NDT.

Ces mesures comprennent :

1. le soutien aux initiatives de recherche et de développement visant à mettre au point de nouveaux mécanismes de gouvernance des terres adaptés au contexte, capables d'éviter, de réduire et d'inverser la dégradation des terres tout en gérant les arbitrages qui peuvent survenir ;
2. Le renforcement des capacités nationales en vue d'améliorer l'évaluation et le suivi de la NDT, y compris les indicateurs mondiaux et nationaux, les avantages et les compromis pour soutenir une planification territoriale intégrée.

(6) S'engager à obtenir des avantages environnementaux, sociaux et économiques dans le contexte de la NDT.

Ces mesures comprennent :

1. la synthèse et l'application des outils et approches scientifiques disponibles pour aider à renforcer les capacités nationales et sous-nationales à évaluer les avantages environnementaux, économiques et sociaux ;
2. l'engagement précoce avec les communautés locales et les parties prenantes concernées pour s'assurer que les besoins et les résultats en matière de bien-être et de moyens d'existence, ainsi que les avantages et les compromis potentiels, sont effectivement identifiés, discutés et hiérarchisés.

Encadré 3

Message à retenir : l'ILUP ainsi qu'une gouvernance foncière inclusive et responsable sont des éléments clés de la mise en œuvre de la NDT ; atteindre la NDT nécessite un environnement favorable qui engendre des avantages environnementaux, sociaux et économiques multiples.



Fermes à thé, bassin versant du fleuve Tana, Kenya
© Georgina Smith/CIAT



Des femmes participent à une réunion communautaire pour discuter de la reconstruction du village de Yogyakarta, Indonésie © Nugroho Nurdikiawan Sunjoyo/World Bank



Une mosaïque de champs en terrasses dans le Sultanat d'Oman © Yann Arthus-Bertrand/GoodPlanet Foundation

Pour créer un environnement favorable à la neutralité en matière de dégradation des terres, il faut une planification territoriale intégrée, un accès aux terres et une gouvernance inclusive et respectueuse de l'environnement, des reconfigurations majeures des cadres institutionnels actuels, un soutien financier et un dialogue permanent entre décideurs, professionnels et la communauté scientifique.

Publications de la CNULCD-SPI sur ce sujet

- P. H. Verburg, G. Metternicht, C. Allen, N. Debonne, M. Akhtar-Schuster, M. Inácio da Cunha, Z. Karim, A. Pilon, O. Raja, M. Sánchez Santivañez and A. Senyaz. 2019. Creating an Enabling Environment for Land Degradation Neutrality and its Potential Contribution to Enhancing Well-being, Livelihoods and the Environment. A Report of the Science-Policy Interface. United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD), Bonn, Germany.
- J. L. Chotte, E. Aynekulu, A. Cowie, E. Campbell, P. Vlek, R. Lal, M. Kapović-Solomun, G. von Maltitz, G. Kust, N. Barger, R. Vargas and S. Gastrow. 2019. Realising the Carbon Benefits of Sustainable Land Management Practices: Guidelines for Estimation of Soil Organic Carbon in the Context of Land Degradation Neutrality Planning and Monitoring. A report of the Science-Policy Interface. United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD), Bonn Germany.
- A. Reichhuber, N. Gerber, A. Mirzabaev, M. Svoboda, A. López Santos, V. Graw, R. Stefanski, J. Davies, A. Vuković, M. A. Fernández García, C. Fiati and X. Jia. 2019. The Land-Drought Nexus: Enhancing the Role of Land-Based Interventions in Drought Mitigation and Risk Management. A Report of the Science-Policy Interface. United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD), Bonn, Germany.
- B. J. Orr, A. L. Cowie, V. M. Castillo Sanchez, P. Chasek, N. D. Crossman, A. Erlewein, G. Louwagie, M. Maron, G. I. Metternicht, S. Minelli, A. E. Tengberg, S. Walter and S. Welton. 2017. Scientific Conceptual Framework for Land Degradation Neutrality. A Report of the Science-Policy Interface. United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD), Bonn, Germany.
- M. J. Sanz, J. de Vente, J.-L. Chotte, M. Bernoux, G. Kust, I. Ruiz, M. Almagro, J.-A. Alloza, R. Vallejo, V. Castillo, A. Hebel, and M. Akhtar-Schuster. 2017. Sustainable Land Management contribution to successful land-based climate change adaptation and mitigation. A Report of the Science-Policy Interface. United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD), Bonn, Germany

Comment citer cette note de synthèse :

CNULD/Interface Science-Politique (2019). Façonner un environnement favorable à la neutralité en matière de dégradation des terres. Note de Synthèse de L'interface Science-Politique no. 5. Septembre 2019. Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification (CNULD), Bonn, Allemagne.

978-92-95117-77-8 (exemplaire papier)

978-92-95117-78-5 (exemplaire électronique)

Télécharger le rapport technique SPI correspondant et des documents supplémentaires ici :



United Nations
Convention to Combat
Desertification

Platz der Vereinten Nationen 1, 53113 Bonn, Germany
Postal Address: PO Box 260129, 53153 Bonn, Germany
Tel. +49 (0) 228 815 2800 — Fax: +49 (0) 228 815 2898/99
E-mail: secretariat@unccd.int — Website: www.unccd.int

UNCCD **SPI** Science - Policy
Interface

L'Interface science-politique (SPI) de la CNULCD a pour mission de faciliter les échanges entre scientifiques et décideurs politiques afin de garantir la fourniture d'informations, de connaissances et de conseils scientifiquement établis et politiquement pertinents.